



ELECTION A LA CAPD DES INSTITUTEURS ET  
PROFESSEURS DES ECOLES  
DES HAUTS-DE-SEINE

Scrutin du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022



**POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE ET  
D'EMANCIPATION**

**VOTEZ SUD / CGT**

**VOTEZ EFFICACE ET DETERMINE**

Pour la cinquième fois, la CGT Educ'action 92 et SUD Education 92 ont décidé d'unir leurs forces et de présenter une liste commune aux élections professionnelles de 2022 afin de continuer à faire entendre en CAPD la voix des luttes collectives et interprofessionnelles. **Depuis l'obtention d'un siège aux élections de 2014, puis en 2018, nous n'avons eu de cesse de faire respecter les droits des salarié·e·s en CAPD.** Pour la CGT comme pour SUD Education, la défense individuelle se fait dans un cadre collectif en articulation avec des revendications adoptées démocratiquement.

Après la loi de Transformation de la Fonction Publique, qui a considérablement réduit le champ des commissions paritaires, ces élections professionnelles sont essentielles pour construire une opposition franche aux pratiques autoritaires et aux décisions qui restreignent les droits des salarié·e·s.

## **LE SYNDICALISME SELON SUD ET LA CGT : COMBATIF, SOLIDAIRE, UNITAIRE**

Ces dernières années, SUD Education 92 et la CGT Educ'action 92 se sont impliquées dans **toutes les luttes** en faveur des salarié·e·s, que ce soit dans notre secteur (grèves contre la loi Blanquer pour l'école de la confiance, mobilisations pour les AESH, etc.) ou au niveau interprofessionnel (réforme des retraites, salaires et emplois des fonctionnaires, etc.). C'est la force de notre **syndicalisme intercatégoriel et interprofessionnel**.

Nous observons actuellement une perte de sens importante du métier d'enseignant·e. Elle s'explique notamment par :

- la restriction de la liberté pédagogique (recentrage sur les « fondamentaux », plans de formation et méthodes pédagogiques imposés) ;
- le renforcement des hiérarchies intermédiaires et la mise au pas des équipes (loi Rilhac sur les directions d'écoles, évaluations des écoles, recrutements sur profil, etc.) ;
- la multiplication des missions (évaluations obligatoires, tâches administratives diverses pour les directeur·trice·s, etc.) ;

**DU 1<sup>er</sup> AU 8 DECEMBRE  
VOTEZ POUR LA LISTE UNITAIRE  
CGT EDUC'ACTION 92 / SUD EDUCATION 92**

- la prise en charge par les équipes du manque de moyens humains (enseignant·e·s, remplaçant·e·s, AESH, etc.) ;
- le recrutement massif de contractuel·le·s non formé·e·s, mis en lumière par l'opération « job dating » ;
- les effectifs trop importants dans la plupart des classes, dépassant parfois 30 élèves ;
- la casse des RASED et la confusion entretenue entre difficultés scolaires et handicap.

De plus, les salaires restent dramatiquement bas. La dernière hausse du point d'indice est très loin de compenser l'inflation galopante et la décennie de gel.

**+400 € pour toutes et tous maintenant !**

Tout cela explique le manque flagrant d'attractivité du métier. Rien n'est fait pour résoudre la crise du recrutement et endiguer la vague de démissions que nous constatons, qui engendrent aussi des difficultés extrêmes pour obtenir une mutation ou un temps partiel.

## L'école que nous voulons !

SUD Education 92 et la CGT Educ'action 92 s'opposent radicalement à cette politique éducative et affirment que l'Ecole doit viser l'émancipation des élèves et leur permettre de construire collectivement des savoirs.

La liberté pédagogique est la clé de voûte du métier d'enseignant·e. Elle lui permet de s'adapter à la diversité des élèves. Les neurosciences, si elles peuvent apporter un éclairage sur les processus d'apprentissage, ne sauraient se substituer à des pédagogies émancipatrices.

L'organisation au sein d'une école doit, elle, être collective et démocratique. En ce sens, l'intégration de la concertation dans le temps de service est nécessaire.

Nous militons pour :

- l'abrogation de la loi Rilhac et l'abandon du projet « école du futur » ;
- la liberté pédagogique des enseignant·e·s afin qu'ils et elles puissent construire leur travail à partir de leur propre expérience et d'apports théoriques variés ;
- une formation initiale et continue de qualité, choisie et qui prenne en compte les apports théoriques des diverses recherches et notamment les pédagogies coopératives ;
- des classes avec des effectifs réduits pour que puisse réellement être mise en place une pédagogie différenciée ;
- un recrutement massif d'AESH sans que les écoles ne pourraient fonctionner, avec un statut et une formation ;
- des dispositifs variés pour prévenir les difficultés scolaires (RASED, "plus de maître·sse·s que de classes", élargissement de l'éducation prioritaire, etc.) ;
- des moyens de remplacement pour assurer la continuité d'enseignement à tou·te·s les élèves.

**DU 1<sup>er</sup> AU 8 DECEMBRE  
VOTEZ POUR LA LISTE UNITAIRE  
CGT EDUC'ACTION 92 / SUD EDUCATION 92**